

LIGNE 16 : NOISY – CHAMPS < > SAINT-DENIS PLEYEL (LIGNE ROUGE)
LIGNE 17 : LE BOURGET RER < > SAINT-DENIS PLEYEL (LIGNE ROUGE)
LIGNE 14 : MAIRIE DE SAINT-OUEN < > SAINT-DENIS PLEYEL (LIGNE BLEUE)

DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Contenu des différentes pièces

A

OBJET DE L'ENQUÊTE, INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

B

PLAN DE SITUATION

C

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

D

NOTICE EXPLICATIVE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

E

PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

F

APPRÉCIATION SOMMAIRE DES DÉPENSES

G

ÉTUDE D'IMPACT

G.1 - État initial de l'environnement

G.2 - Présentation du projet, des impacts et des mesures d'accompagnement

G.3 - Résumé non technique

G.4.1 - Annexe : Schéma Directeur d'Évacuation des Déblais (SDED)
Dispositifs opérationnels pour les tronçons Noisy - Champs <> Saint-Denis Pleyel et Mairie de Saint-Ouen <> Saint-Denis Pleyel

G.4.2 - Annexe : Étude des effets sur l'urbanisation

H

ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

I

MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

I.1.1 - Plan d'Aménagement de Zone, ZAC Rû de Nesles (**Champs-sur-Marne**)

I.1.2 - Plan d'Occupation des Sols de **Gournay-sur-Marne**

I.1.3 - Plan Local d'Urbanisme de **Chelles**

I.1.4 - Plan Local d'Urbanisme de **Montfermeil**

I.1.5 - Plan Local d'Urbanisme de **Clichy-sous-Bois**

I.1.6 - Plan Local d'Urbanisme de **Livry-Gargan**

I.1.7 - Plan Local d'Urbanisme de **Sevran**

I.1.8 - Plan Local d'Urbanisme d'**Aulnay-sous-Bois**

I.1.9 - Plan Local d'Urbanisme du **Blanc-Mesnil**

I.1.10 - Plan d'Occupation des Sols du **Bourget**

I.1.11 - Plan d'Aménagement de Zone, ZAC du Commandant Rolland n°2 (**Le Bourget**)

I.1.12 - Plan Local d'Urbanisme de **La Courneuve**

I.1.13 - Plan Local d'Urbanisme d'**Aubervilliers**

I.1.14 - Plan d'Occupation des Sols de **Saint-Denis**

I.1.15 - Plan d'Aménagement de Zone, ZAC Landy - Pleyel (**Saint-Denis**)

I.1.16 - Plan d'Aménagement de Zone, ZAC Pleyel - Libération (**Saint-Denis**)

I.1.17 - Plan Local d'Urbanisme de **Saint-Ouen**

I.2 - Procès-verbaux des réunions d'examen conjoint

I.3 - Avis de l'Autorité environnementale sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et réponses apportées par le maître d'ouvrage

J

ANNEXES

J.1 - Bilan du débat public sur le Réseau de transport public du Grand Paris

J.2 - Bilan de la concertation avant enquête publique

J.3 - Rapport de Henri Watissée, garant de la concertation nommé par la CNDP

J.4 - Approbation du bilan de la concertation par la CNDP

J.5 - Consultation inter-administrative - Synthèse des avis reçus

J.6 - Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur les tronçons Noisy - Champs <> Saint-Denis Pleyel et Mairie de Saint-Ouen <> Saint-Denis Pleyel (lignes 14, 16 et 17) du Réseau de transport public du Grand Paris (93 et 77)

J.7 - Compléments à la suite de l'avis délibéré de l'Autorité environnementale sur les tronçons Noisy - Champs <> Saint-Denis Pleyel et Mairie de Saint-Ouen <> Saint-Denis Pleyel

J.8 - Délibération n°2014/246 du conseil du STIF - Approbation du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique réalisé par la Société du Grand Paris

J.9 - Délibération du directoire de la Société du Grand Paris apportant les réponses de la Société du Grand Paris aux demandes et à la réserve émises par le STIF dans la délibération n°2014/246 de son conseil du 5 juin 2014

J.10 - Avis du Commissaire général à l'investissement sur l'évaluation socio-économique du tronçon Noisy - Champs <> Mairie de Saint-Ouen (lignes 16, 14 et 17) du Grand Paris Express et rapport de contre-expertise

J.11 - Suites données par la Société du Grand Paris à l'avis du Commissaire général à l'investissement

J.12 - Estimation sommaire des dépenses pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation des tronçons Noisy - Champs <> Saint-Denis Pleyel et Mairie de Saint-Ouen <> Saint-Denis Pleyel